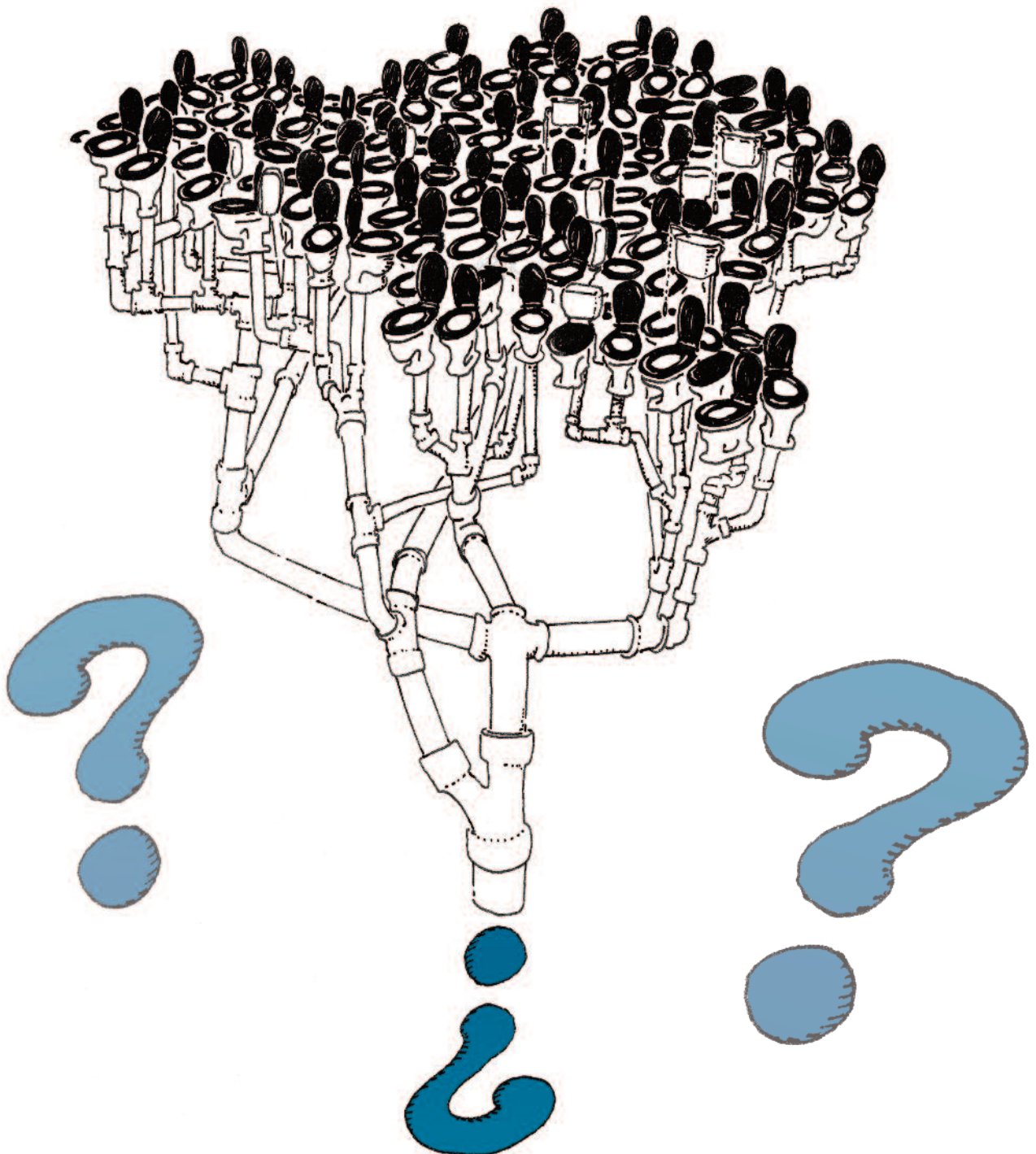


L'eau fait sa toilette

Fuite en avant technologique ou gestion responsable ?



Sommaire

Introduction	3
L'égout et les odeurs, ça ne se discute pas	5
On n'est pas des bêtes !	8
L'Europe à la rescousse	12
La privatisation montre son vrai visage	16
<i>Peut-on faire mieux ? Non, on doit faire mieux !</i>	19
L'assainissement écologique Ecosan	21
L'assainissement écologique Saneco	24
La France : un exemple à suivre ?	29
Conclusion	30
Pour aller plus loin	31

L'Eau fait sa Toilette : fuite en avant technologique ou gestion responsable ?

*Revue éditée par les Amis de la Terre-Belgique : premier tirage, 1000 exemplaires, décembre 2011
Impression offset, sur papier recyclé couché, avec des encres végétales*

Rédaction : Joseph Orszagh, Marc Van Damme, Pierre « L'Écoleau », Geoffroy Germeau

Illustrations : Marc Van Damme, Gauthier Vandemoortele

Comité de lecture : Ezio Gandin, Geoffroy Germeau, Delphes Dubray, Bernard Joris, Pierre « L'Écoleau »

Éditeur responsable : Ezio Gandin

Mise en page : Maxime Calay



Les Amis de la Terre-Belgique
Rue Nanon 98 - 5000 NAMUR
Tél. 081/39.06.39 - contact@amisdelaterre.be

Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles
pour l'éducation permanente



La privatisation montre son vrai visage

En 2001, la Région bruxelloise accorde un marché de construction et de gestion (jusqu'en 2028) de la station d'épuration « Bruxelles-Nord » à Aquiris, filiale de Veolia Environnement, multinationale française bien connue de l'eau et se présentant elle-même comme un « fournisseur de services en environnement ». Veolia annonce un chiffre d'affaires de près de 35 milliards d'euros répartis en plusieurs secteurs d'activité.

Services liés à l'eau (environ 35 % de leurs activités) : assainissement, ingénierie et installations de traitement, distribution d'eau potable, etc. Veolia est considéré comme le n°1 mondial dans ce secteur d'activité.

Service « propreté » (environ 27 % de leurs activités) : entretien d'espaces publics, nettoyage et maintenance de sites industriels, dépollution des sols, tri et recyclage des matières, incinération, etc. Dans ce secteur d'activité, Veolia est considéré comme le n°1 mondial.

Service « énergie » (environ 22 % de leurs activités) : gestion déléguée de réseaux de chauffage et de climatisation industriels, gestion globale d'éclairage public, etc. Dans ce secteur d'activité, Veolia est encore et toujours considéré comme le n°1 mondial !

Service « transports » (environ 16 % de leurs activités) : gestion de différents réseaux de transports, passagers, fret ferroviaire, etc.

C'est donc à un « géant » que la Région bruxelloise confie l'épuration de ses eaux usées. En tant que citoyen, on est en droit de se poser des questions quant aux réelles facultés que possède notre monde politique dans la gestion de cette ressource. Ne perdons jamais de vue que l'eau n'est pas une marchandise, elle est un bien public, une ressource vitale. Pourtant, d'ici 2013 Veolia prévoirait déjà une augmentation du coût de l'épuration d'environ 10 % par an, ce qui portera le prix du mètre cube à plus de trois euros.

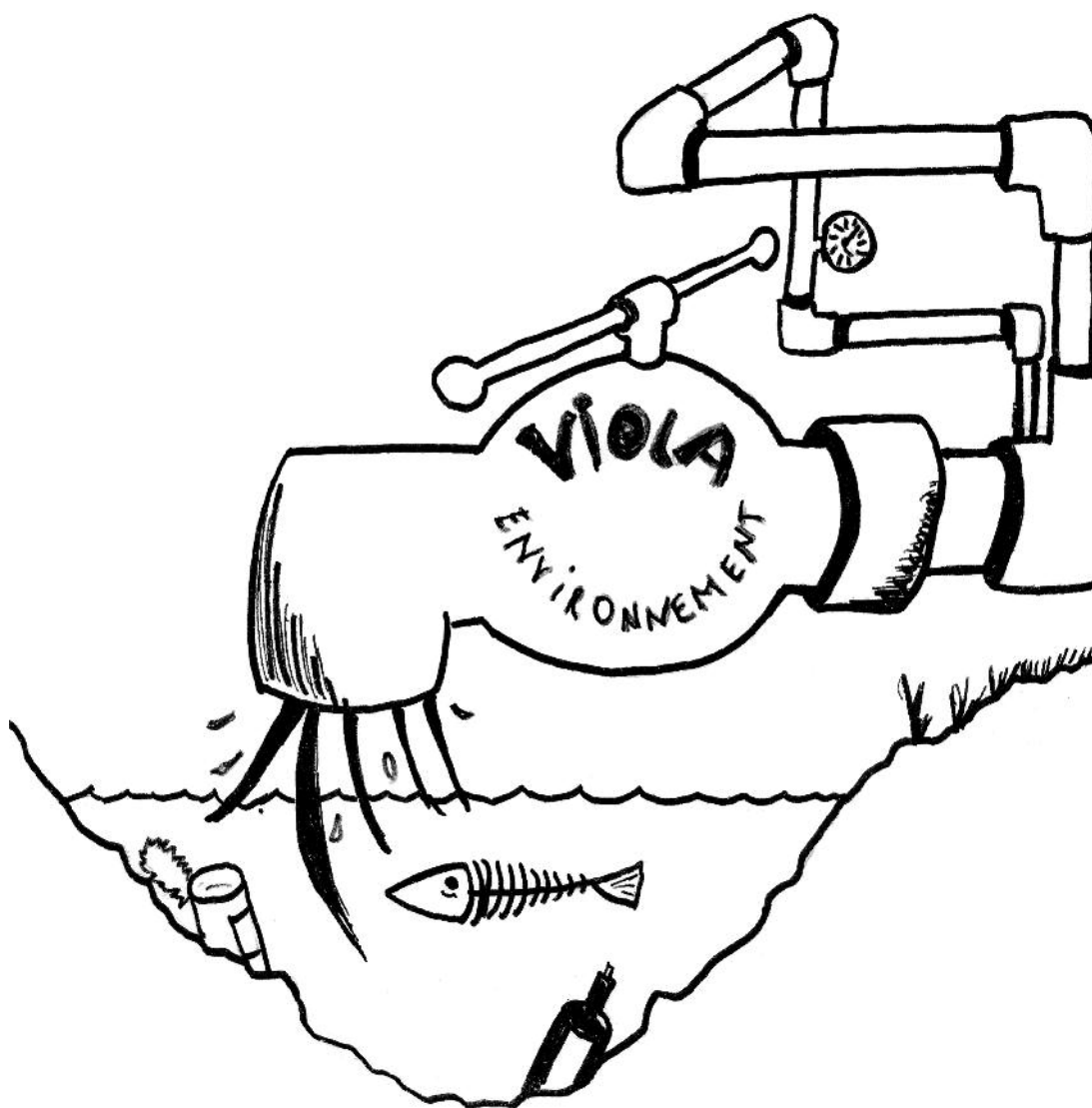
Signalons les petits désagréments liés à une gestion politique laxiste de la Région bruxelloise qui a permis à Veolia d'avoir 16 mois de retard dans l'exécution des travaux (la centrale devait être opérationnelle en 2006) sans exiger le paiement des astreintes pour un montant d'environ 12 millions d'euros¹. Une des raisons de ce retard est qu'Aquiris avait en fait commencé la construction d'une centrale de dessablage sans avoir obtenu de permis de bâtir. En 2008, la Société Bruxelloise de la gestion des Eaux (SBGE) réceptionne provisoirement la centrale mais soumet à Veolia **701 remarques** au sujet de nombreux problèmes dans la construction de la centrale d'épuration. En 2009 on compte encore **561 « problèmes »** non résolus par Veolia. Veolia engagera un véritable rapport de force avec le pouvoir public, et le 8 décembre 2009, elle déclarera que la STEP (station d'épuration) ne peut fonctionner correctement suite « *à l'obstruction de l'entrée par un amas de sables et de gravats* ». Suite au rapport d'experts publié plusieurs mois après les faits, il semble clair que Veolia n'a pas conçu la station correctement en fonction des conditions liées à une ville de la taille de Bruxelles. Nous y reviendrons. **La station sera brutalement et unilatéralement fermée pendant une dizaine de jours, et les eaux usées se déverseront par millions d'hectolitres dans la Senne sans la moindre épuration.** Soumise à une astreinte de 300.000 € par jour, Veolia finira par relancer la centrale en présentant cette remise en marche comme un [...] « *geste positif et allant au-delà de ses obligations contractuelles* ». Durant la fermeture brutale de la STEP, les eaux non épurées se déversent librement et contaminent la Senne, la Dyle, le Rupel, l'Escaut, polluant ainsi les eaux de surface sur des dizaines de kilomètres avec des résultats absolument catastrophiques pour la vie aquatique.

(1) Quid des appels répétés des dirigeants politiques qui réclament régulièrement un nouveau financement de la région et se plaignent de la pauvreté globale de Bruxelles ?



Deux ans après les faits, les responsabilités n'ont pas encore clairement été déterminées, les tensions communautaires ayant rendu ces eaux plus troubles encore. Une fois de plus, réfléchissons à la façon dont le monde politique gère les intérêts du citoyen : une grave atteinte à l'environnement avec un responsable privé, un « présumé coupable » bien identifié ne donne pas lieu à un dédommagement légitime au public, mais bien à une querelle communautaire aussi dérisoire qu'incivique.

Bien entendu, face à nos représentants politiques peu éveillés, se trouvent des professionnels de la communication¹ et du « jeu du chat et de la souris » juridique. La fermeture de la STEP a été justifiée par Aquiris en raison des sables et gravats qui obstruaient l'entrée de la station, ces sables et gravats étant soupçonnés de provenir des égouts bruxellois devenus vétustes et se désagrégeant. Admettons. L'état de nos routes, de notre réseau ferroviaire et autres sont autant d'exemples du manque de moyens mis à la



(1) Aquiris fera appel à une agence américaine de relation publique, Hill & Knowlton qui s'est déjà chargée d'assurer une bonne notoriété au réseau nucléaire, aux industriels du tabac, aux exploitants des mines de diamants... Autant de secteurs légitimement mis en cause pour leurs impacts néfastes tant au niveau social, environnemental que de santé publique.

disposition de la maintenance de nos installations publiques. Pourquoi les égouts de Bruxelles feraient-ils exception à la règle ? Mais comme dirait Cyrano de Bergerac, « *C'est un peu court jeune homme !* ». **Durant toute la période où le bras de fer Aquiris - Région bruxelloise a été médiatisé, les regards se sont focalisés uniquement sur ces monceaux de gravats à l'entrée de la STEP. Mais étaient-ils véritablement la cause du dysfonctionnement de la station ?**

À Toulouse, Veolia a expérimenté (sans succès notable) un procédé « OVH », c'est à dire, une « oxydation par voie humide ». Sans entrer trop loin dans les détails techniques, ce procédé consiste en une sorte de casserole à pression géante qui traite les eaux sous pression (44 bars) à une température de 200 à 300°C. Il semble qu'après expérimentation, l'avis ait été très mitigé, voire même négatif quant à la réelle performance de ce procédé. Pourtant, les villes d'Épernay, Bruxelles et Milan ont été équipées de ce genre d'installation. Milan connaît ainsi des problèmes d'épuration également, et par « précaution », le procédé OVH a été mis en arrêt pour la STEP de Bruxelles-Nord.

Y a-t-il un rapport entre les « gravats » amoncelés à l'entrée de la STEP et le fonctionnement de celle-ci ? Apparemment aucun. Pourtant, Aquiris a également incriminé la station de Bruxelles-Sud (gestion publique par Vivaqua et la Compagnie Intercommunale des Eaux de Bruxelles, CIBE), l'accusant ouvertement de déverser des boues en amont. Malheureusement pour Aquiris, le rapport d'experts réunis pour l'occasion dément totalement ces allégations, la STEP de Bruxelles-Sud répondant totalement aux normes. **Ce rapport d'experts, d'ailleurs, dément toutes les affirmations d'Aquiris et met l'accent non pas sur un problème d'encombrement à l'entrée de la station mais bien sur un problème structurel de la station.**

Depuis 2009, Aquiris, incapable de traiter les eaux bruxelloises, évacue les boues résiduelles via un fret en camions vers l'Allemagne où elles seront retraitées. Le coût de cette solution à court terme est de 450.000 €... par mois ! On peut donc penser légitimement que la STEP a été mal conçue dès le départ, et que le problème structurel est bel et bien la cause de cet imbroglio. Il semblerait enfin qu'Aquiris soit au bord de la faillite, Veolia essayant de se débarrasser de cette filiale peu productive. Certains esprits critiques n'hésitent pas à justifier les agissements irresponsables d'Aquiris dans cette affaire en dénonçant sa volonté, via un tour de force, de rééquilibrer sa situation financière par une hausse des prix consentie (de force) par les pouvoirs publics qui financeront finalement le mauvais fonctionnement d'une usine... privée ! En attendant, Aquiris gagne du temps en réfutant le rapport d'experts et en niant sa valeur de preuve. On peut comprendre que cette société de marchandisation de l'eau tienne à tirer en longueur une procédure judiciaire qui finira du fait de sa lenteur probablement dans l'oubli, ou en tous les cas dans le silence ouaté des affaires scandaleuses étouffées.

L'adage dit qu'on n'est jamais « mieux servi que par soi-même », et l'affaire Aquiris démontre sa justesse de propos. A moins d'avoir affaire à des personnes dignes de confiance, déléguer une tâche peut être une mauvaise idée, a fortiori lorsque le « délégué » est une société marchande dont le but premier est de générer du profit. L'épuration des eaux, l'incinération des déchets ou le nettoyage des locaux industriels ne sont que des *moyens* d'atteindre ce but.

Une institution publique, en revanche, ne doit pas générer de profit puisqu'elle est financée par la collectivité... et contrôlée par celle-ci.



Pour en savoir plus, pour aller plus loin

Le site de Joseph Orszàgh : www.eautarcie.org

Le site de Pierre « L'Écoleau » : www.ec-eau-logis.info/

- **son forum de discussion** : www.ec-eau-logis.info/forum/

- **sa page Facebook et ses vidéos** : www.facebook.com/ec.eau.logis

Le Réseau des Petits Coins (initié par Olivier Chaput) : www.exposantd.be

Le système « Epuvaleur » issu de la faculté agronomique de Gembloux : www.epuvaleur.eu

Les systèmes d'épuration par lagunage de l'ASBL « Écologie au Quotidien » : www.lagunage.be

Fabrication de toilettes domestiques à litière biomaitrisée (TLB) : www.floresco.be

Location de toilettes domestiques à litière biomaitrisée (TLB) : www.amisdelaterre.be/tlb/

Faites-vous membre !

Une manière de nous soutenir dans notre travail de sensibilisation et de vous tenir informé des activités, voire d'en organiser vous-même !

Versez sans plus attendre 25 € au compte IBAN BE65.5230.8002.7196 - BIC TRIOBEBB en précisant l'année pour laquelle vous cotisez.

Vous recevrez alors automatiquement les revues éditées dans l'année ainsi que des réductions lors de nos activités !

Essayez la Toilette sèche !

Afin de permettre aux novices de faire leurs « premiers pas » avec la toilette à litière, les Amis de la Terre proposent à la location des « TLB » à usage familial. Pour une somme symbolique, les débutants pourront ainsi expérimenter la technique en bénéficiant des conseils essentiels à une bonne utilisation de leur toilette à compost. **Tous les renseignements sont disponibles par téléphone ou par email ou auprès de l'équipe des permanents : 081/39.06.39 - contact@amisdelaterre.be**

Sources, bibliographie

www.eautarcie.org

www.wikipedia.org

www.wallonie.be

www.aquawal.be

www.waterfootprint.org/?page=files/WaterFootprintAssessmentManual

www.empreinte-de-l-eau.org/index.php?page=files/home

www.lcr-lagauche.be/cm/index.php?option=com_content&view=article&Itemid=53&id=1521

www.rae-intestinale.org

www.ec-eau-logis.info

www.susana.org

Revue n°46 : « *Quand l'eau fait sa toilette, l'épuration des eaux usées* », les Amis de la Terre-Belgique

Cahier n°10 : « *L'eau malade de l'épuration* », les Amis de la Terre-Belgique.

L'eau fait sa toilette

Nous consommons de l'eau.
En la consommant, nous la polluons.
Plus ou moins gravement.



Dans cette revue, nous abordons la problématique du traitement des eaux usées et mettons en évidence les dysfonctionnements de la politique actuelle en la matière, entièrement basée sur une vue parcellaire et principalement économique : l'épuration collective.

Tout en élargissant l'angle de vue, nous mettons également en évidence les avantages de l'épuration individuelle et de la valorisation de nos excréments par l'utilisation de toilettes à litière notamment.